

COMPTE RENDU REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU LUNDI 4 MARS 2024 A 19H

Présents : M. ARCHASSAL Didier, Mme AVELINE Laura, M. BEYLOT René M. CHANTEL G r me, Mme DELARRAS Sandrine M. DE L'ESTOILE Bruno M. FAURE Daniel, Mme FOVEAU Claudine, Mme FONTAINE Aur lie, M. GEAY Pierre, Mme MERIGOT Claire, M. PELIN, Sylvain, Mme PERONNET Julie M. SCHIRMER Bruno,
Secr taire de s ance : Mme Claire MERIGOT

Date de convocation : 26 f vrier 2024



1 - Recensement zone d'implantation d' nergies renouvelables

Vu la loi 2023-175 du 10 mars 2023 relative   l'acc l ration de la production des  nergies renouvelables qui demande aux communes de recenser des zones d'acc l ration pour l'implantation d'installations terrestres de production d' nergies renouvelables (ENR),
et vu la demande de Mme le Pr fet concernant la mise en  uvre de ce recensement   l' chelon communal, Consid rant que certains secteurs de la commune semblent pr senter peu d'obstacles   l'implantation de projets d'ENR, au regard notamment d'impacts potentiels sur l'environnement, le paysage ou d'enjeux agricoles,

Les membres du Conseil, unanimes, d cide de proposer les zones identifi es ci-dessous, comme zones d'acc l ration des ENR :

- Parcelle ZC 166 pour moiti , longeant la RD 2009
- Parcelle ZC 107 disponible, longeant la RD 2009
- Parcelle ZC 195 et partie ZC 186 derri re la d chetterie

Il est pr cis  que ce recensement ne pr vaut pas une installation d'ENR syst matique, n anmoins de tels projets ne seraient pas sans retomb es financi res pour la commune.

2 - Investissements 2024

Il est envisag  pour 2024 les investissements suivants :

- Travaux de voirie pour 27 037.13   HT financ s par le D partement   hauteur de 30% et par la dotation sp ciale de la com. com. pour 9 490  
- Agrandissement columbarium pour 3 066.67   HT financ s par la DETR   hauteur de 35%
- Mise en place d'une treille   l' cole pour 5 990   HT avec l'aide financi re de l'association des Petites Mains
- Changement des toilettes turques   l' cole pour 1 595.60   HT
- Changement de la sono   l' glise pour 2 759   HT avec l'aide financi re des Petites Mains et de la paroisse
- Modification du bar du multiple rural pour 2 970   HT financ  par la DETR   hauteur de 35%
- Cr ation d'un siphon dans la cuisine du multiple pour 686.50   HT.

Il est pr vu  galement la v g talisation du talus face mairie ainsi que de l'aire de loisirs (+terrain de p tanque et jardin pour l' cole).

Le Maire  voque les probl mes techniques rencontr s avec le tracteur. Il est envisag  de le remplacer par du mat riel d'occasion reste   d terminer le mode de financement.

3 - R glement du cimet re pour les caves-urnes

Il est d cider de modifier l'article 59 du r glement du cimet re en ces termes : La dalle ne devra pas d passer 8cm. Une pierre tombale de granit, coloris au choix, doit  tre d pos e sur la cave-urne avec am nagement ne d passant pas 50 cm et de forme rectangulaire.

4 - Motion sur la fiscalité du bloc communal

Après avoir pris connaissance du tableau des attributions de compensation et des mesures de rattrapage, le conseil municipal, à l'unanimité, ne peut que constater l'absence de solidarité intercommunale qui perdure dans le temps, et demande avec la plus vive insistance que les règles régissant la fiscalité intercommunale soient revues très rapidement avec une plus grande équité.

Fait à Monétay sur Allier, le 05 mars 2024

Le Maire, René BEYLOT.

